

Fédération Française de Football

Ligue d'Occitanie



DISTRICT DE L'AUDE
DE FOOTBALL

Saison 2023/2024
L'Officiel n° 13
Du 31 Octobre 2023

L'OFFICIEL

11



LES VALEURS DU FOOTBALL

P

PLAISIR

Plaisir de jouer à tout âge
et tout niveau

R

RESPECT

Respecter l'adversaire,
l'arbitre, l'encadrement

Ê

ENGAGEMENT

Engagement
du corps et du cœur

T

TOLÉRANCE

Exemplaire dans l'accueil
de toutes les aptitudes

S

SOLIDARITÉ

Solidarité du football français
et du sport d'équipe

District de l'Aude de Football

7 Rue Haute

11000 CARCASSONNE

☎ : 04.68.47.39.60

✉ : secretariat@aude.fff.fr

NOS PARTENAIRES



PRÉFET
DE L'AUDE



COMMISSION JEUNES

PV du 25/10/2023

Président : Mr Jérôme TISSEUR

Présents : Mr Jean-Luc PASCAREL, Mr Alain DROUIN,

Absents excusés : Mr Patrice BOFFELLI, Mr David CARRASCO

CATEGORIE U12/U13

Les clubs qualifiés pour les 8^é de finale de la coupe de l'Aude sont :

1. FUN₂
2. FAC 2
3. FAC 3
4. EGM₁
5. FCCM 2
6. FAC 1
7. FCCM 1
8. TRAPPEL 1
9. OCSM 2
10. GOAL 1
11. FUN 1
12. CONQUES 1
13. HMO 1
14. TREBES 1
15. FUN 3
16. BRIOLET 1

Comme stipulé précédemment, un club ne peut être représenté que par 2 équipes maximum en finale départementale du pitch. Les équipes du FAC 3 et du FUN 3 sont donc remplacées par les 2 meilleurs des 15 poules selon les règles établies.

Le SC Narbonne Montplaisir 1 et l'OCSM 1 sont donc repêchés en finale départementale Pitch.

Le tirage au sort de la coupe de l'Aude U13 et du challenge Peytavy aura lieu le jeudi 2 novembre aux environs de 18h45 (horaire à préciser). Les rencontres se dérouleront le 18/11

CATEGORIE U15

- Le compte district du Club de Cuxac ayant été débité 2 fois suite au forfait de leur équipe U15, celui-ci sera crédité de la somme de 71€
- Suite à un bug informatique la coupe U15 n'apparaît pas sur le site du District, merci de prendre connaissance de vos rencontres sur footclubs.

CATEGORIE U17

- **Niveau 1**
 - o Journée du 21/10 OCSM – Trapel : **Forfait Trapel Amende 39€**
- **Niveau 2**
 - o Journée du 21/10 EGM – Trapel 2 : **Forfait Trapel Amende 39€**

DIVERS

- **La commission autorise le club de Limoux à organiser son tournoi annuel :**
 - o Le mercredi 8 mai catégories U6-U7 et U10-U11
 - o Le jeudi 9 mai catégories U8-U9 et U12-U13.

Le Président

M. Jérôme Tisseur



Commission Départementale à l'Arbitrage

PROCES VERBAL N° 04 - Vendredi 20 octobre 2023 à 18h00

Vice-président : M. Thierry LESVIGNE

Présents : MM. Grégory DEROUBAIX - Georges LACOTE - François PADJEN
Pascal PIQUEMAL

Visioconférence : M. Georges BARREAU - Maxime GUICHOU - Éric JOLY - Maxime
KERROUX

Excusés : Mme Lucie PIQUEMAL - Christophe MARTINEZ - M. Maxime LOPEZ -
Chargé Communication District.

Absent : Néant

Assiste :

La séance est ouverte par le Vice-président à 18h00.

Il remercie l'ensemble des membres présents ou en visioconférence et fait part des excuses reçues.

ORDRE DU JOUR

- ▶ Approbation P.V N° 3 du 15 septembre 2023
- ▶ Retour sur le 2ème stage de rattrapage du 15 octobre à Villesèquelande
- ▶ Point sur les : effectifs / observations / désignations / sanctions aux arbitres et cas à traiter
- ▶ Accompagnements des arbitres en Commission de Discipline : roulement des membres de la C.D.A
- ▶ Stage de mi-saison pour l'ensemble des arbitres le 06 janvier 2024 en matinée
- ▶ Formation Initiale à l'Arbitrage de Laure-Minervoises les week-ends des 20 et 27 janvier 2024
- ▶ Compte-rendu sur les rapports des arbitres depuis le début de la saison.
- ▶ Informations & Questions diverses.

APPROBATION P.V N° 3 DU 15 SEPTEMBRE 2023

Approbation à l'unanimité des membres présents de la C.D.A, du procès-verbal N° 3 du 15 septembre 2023.

**RETOUR SUR LE STAGE DE RENTREE DU 15 OCTOBRE 2023
A VILLESEQUELANDE**

Ce rattrapage s'est déroulé, de 08h30 à 11h45, grâce au concours de la municipalité de Villesèquelande qui a mis, pour la deuxième fois de la saison, ses infrastructures à notre disposition, ce dont nous la remercions chaleureusement.

Sur un nombre de 14 arbitres susceptibles de participer, 11 étaient présents.

Les candidats ont passé la partie physique et théorique et ont reçu les consignes de la part des membres de la C.D.A.

**POINT SUR LES :
EFFECTIFS / OBSERVATIONS / DESIGNATIONS / SANCTIONS AUX ARBITRES
ET CAS A TRAITER**

EFFECTIFS :

Nous avons envoyé à l'ensemble des collègues émargeant dans le District de l'Aude de Football les listes des arbitres évoluant en Fédéral, Ligue et District. Il était joint également à cet envoi la liste des observateurs.

Chacun a pu ainsi prendre connaissance des effectifs validés.

A savoir que cette saison, nous disposons d'un effectif d'arbitres suffisant pour normalement couvrir l'ensemble des rencontres avec nos collègues de l'Ariège.

Nous attendons un effort des clubs (envoi de candidats à la F.I.A. de Janvier 2024) pour arriver à désigner sur l'ensemble des championnats sans avoir à faire doubler voire tripler un collègue dans le week-end.

OBSERVATIONS :

M. P. Piquemal nous fait part des observations réalisées à ce jour au niveau des arbitres seniors.

Depuis le début de saison, 15 observations ont pu avoir lieu.

Nous tenons à informer l'ensemble du district et des arbitres, que la famille AZROUR (Hatem et Abdellah) a quitté le département de l'AUDE. Nous perdons donc un arbitre reconnu et un jeune arbitre prometteur. Nous leur souhaitons une très bonne continuation dans le département des VOSGES.

M. Guichou informe les membres de la C.D.A des observations qui ont été effectuées auprès des arbitres jeunes.

DESIGNATIONS :

M. Kerroux indique aux membres de la C.D.A le travail déjà réalisé et ses attentes en lien avec le suivi des désignations des arbitres seniors pour les championnats et les coupes.

Il indique que les désignations sont faites comme prévu à J-14, que pratiquement l'ensemble des rencontres sont couvertes, avec les renforts conséquents faits par nos collègues de l'Ariège.

Nous tenons à signaler que nous avons beaucoup d'indisponibilités d'arbitres en ce début de saison, ce qui peut à la longue devenir un problème et même si le délai de 3 semaines est en général respecté.

M. Guichou en fait de même pour les championnats jeunes.

Chez les jeunes, 50 % des rencontres sont couvertes. Les désignations se font à J-10, ce qui donne plus de souplesse.

A noter que cette saison, il y a plus de match le dimanche matin, ce qui permet une flexibilité sur les désignations.

SANCTIONS AUX ARBITRES :

M. T. Lesvigne expose les sanctions infligées aux arbitres en ce début de saison pour divers manquements. (Indisponibilités tardives, manquements aux obligations administratives, etc).

A noter que 2 arbitres seniors ont été sanctionnés les week-ends du 8/10 et le 05/11 pour indisponibilités tardives, 1 jeune arbitre a été sanctionné de 2 week-ends de suspension le 08/10 et 15/10 pour manquement à la fonction d'arbitre, 1 arbitre a été sanctionné d'un match ferme le 21/10 à titre conservatoire et un match avec sursis et reprendra donc le 11/11, et enfin 1 jeune arbitre sera sanctionné également le week-end du 04/11 pour ne pas s'être déplacé à une rencontre sur laquelle il a été désigné.

Un point sera fait avec les arbitres lors du stage de mi-saison.

CAS A TRAITER :

Il est relaté le cas d'un jeune arbitre ayant outrepassé la décision de la Commission Départementale à l'Arbitrage.

En effet cet arbitre suspendu deux week-ends, les 07/08 et 14/15 octobre 2023, aux motifs suivants :

« manquement à sa fonction d'arbitre » et « manquement aux obligations administratives »

Décision notifiée à l'intéressé et son club le 26 septembre 2023.

Cet arbitre a officié de sa propre initiative le 08 octobre sur une rencontre de Championnat Seniors D4.

Suite à celle-ci il aurait dû établir un rapport qui lui a été demandé le 13 octobre 2023 le District n'ayant toujours rien reçu concernant cette rencontre de sa part.

Le 15 octobre il envoie son rapport et se permet une réflexion pour que le District maîtrise ses clubs et essaye de comprendre les arbitres avant de les sanctionner.

Comme le prévoit son Règlement Intérieur, la Commission Départementale à l'Arbitrage a décidé de suspendre de toute fonction arbitrale cet arbitre dans l'attente de sa décision le concernant.

Un courrier lui signifiant la décision définitive lui sera adressé et un point sur la présence systématique au coté des arbitres à la commission de discipline. Copie à son club pour information.

**STAGE DE MI-SAISON POUR L'ENSEMBLE DES ARBITRES
LE 06 JANVIER 2024 EN MATINEE - 08h30 / 12h00**

Le stage de mi-saison se déroulera de 8 h 30 à 12 h à BRAM le 06 Janvier 2024.

Avant ce stage les arbitres auront eu communication de leur note au test théorique du stage du 02 septembre 2023 et des rattrapages des 09 septembre et 15 octobre 2023.

Un nouveau test théorique se déroulera lors de ce stage et constituera la deuxième et dernière note théorique de la saison.

Seront également abordées, avec l'ensemble des arbitres, les attentes de la C.D.A pour cette seconde partie de la saison.

**FORMATION INITIALE A L'ARBITRAGE A LAURE-MINERVOIS
LES WEEK-ENDS DES 20/21 & 27/28 JANVIER 2024**

Ce stage sera mis en route en fonction du nombre de candidatures enregistrées auprès de la Ligue.

Dans l'idéal et pour être efficient le nombre de stagiaires à former serait au minimum de 08 à 10.

COMPTE-RENDU SUR LES RAPPORTS DES ARBITRES DEPUIS LE DEBUT DE LA SAISON

Rappel à l'ensemble des arbitres pour s'assurer que chacun a les bonnes coordonnées pour l'envoi des rapports.

Le rapport est à faire au moyen de votre compte : officiel.fff.fr

Exemple :

Arbitrage le dimanche après-midi rapport saisi sur le compte officiel avec information qu'un rapport est en attente au Secrétariat du District et copie à la C.D.A dans les 48 heures qui suivent la rencontre. (Dernier délai mardi minuit) et pour ceux qui le souhaitent copie à la Commission de discipline.

Adresse courriel du secrétariat du District de l'Aude : secretariat@audefff.fr

Adresse courriel de la Commission de Discipline de l'Aude : discipline@audefff.fr

Adresse courriel de la Commission Départementale à l'Arbitrage : cda.audeu@gmail.com

Pour ceux qui officieront en Ariège, courriel au secrétariat, à la CDA, à la discipline et à la CDA de l'Aude, à savoir :

Adresse courriel du secrétariat du District de l'Ariège : secretariat@ariegefoot.fff.fr

Adresse courriel de la Commission des Arbitres de l'Ariège : secretariatcda09@gmail.com

Adresse courriel de la Commission de Discipline de l'Ariège : discipline@ariegefoot.fff.fr

Adresse courriel de la Commission Départementale à l'Arbitrage : cda.audeu@gmail.com

INFORMATIONS & QUESTIONS DIVERSES

La prochaine réunion de la CDA se fera le vendredi 24 novembre à 18 h00.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour le Vice-président M. Thierry Lesvigne remercie les membres présents pour la qualité des échanges et leur investissement au sein de la Commission et lève la séance à 20 h 15

Le Secrétaire-Adjoint

DEROUBAIX Grégory

Le Vice-président

LESVIGNE Thierry

